

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 JUIN 2023 A 19H00

Présents à la séance : 20

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 27 JUIN A 19H00**

Extrait affiché le :
04 juillet 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Bons d'achat aux élèves
de CM2.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David
Mme DUPONT Virginie à M. Le Maire
M. BREGEOT Claude à M. GILET Dominique
M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie

Absents excusés :

M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 51/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Sur proposition de Madame Marie-Hélène BENOIT, Conseillère déléguée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
l'attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 25 € à chaque élève de CM2 à utiliser exclusivement
dans la nouvelle librairie raonnaise « L'Étape littéraire ».

Les crédits prévus au chapitre 67, à l'article 6714 du budget général 2023
sont suffisants.

Ainsi fait et délibéré, en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,